

Rapport public Parcoursup session 2023

Université d'Amiens - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université d'Amiens - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option SCIENCES	Jury par défaut	Tous les candidats	600	4649	1518	2086	18	5
Université d'Amiens - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Psychologie	Jury par défaut	Tous les candidats	30	4649	139	448	18	5
Université d'Amiens - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Philosophie	Jury par défaut	Tous les candidats	20	4649	189	1575	18	5
Université d'Amiens - Licence - Parcours	Jury par défaut	Tous les candidats	80	4649	571	3632	18	5

d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Portail PASS à Boulogne-Sur-Mer								
Université d'Amiens - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences pour la santé - Parcours Sciences du soin	Jury par défaut	Tous les candidats	100	4649	409	787	18	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

Éléments de cadrage national:

La réussite dans ce parcours nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Les candidats à l'inscription dans le parcours d'accès spécifique santé doivent :

. **Disposer de très bonnes connaissances et compétences scientifiques :**

Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité à analyser, poser une problématique et à mener un raisonnement,
- capacité d'abstraction, de logique et de modélisation,
- bonne maîtrise des compétences classiques et expérimentales attendues dans les matières scientifiques.

. **Disposer de très bonnes compétences en communication :**

Ces compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée,
- capacité à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise, et capacité souhaitée à l'écrire et à la parler à un niveau B.

. **Disposer de très bonnes connaissances et compétences méthodologiques et comportementales :**

Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité d'apprentissage : curiosité, capacité organiser et à conduire ses apprentissages,
- capacité à fournir une très importante quantité de travail personnel : être capable de le programmer et de s'y tenir dans la durée.

. **Disposer de qualités d'engagement importantes** compte tenu de la difficulté du PASS et des filières de santé.

. **Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute est essentiel dans toutes les filières ouvrant aux métiers de Santé.**

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Université d'Amiens - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option SCIENCES :

[CHOISIR LA PASS](#)

Les étudiants qui suivront la formation de PASS pourront choisir, dans la limite des places disponibles :

- * une UE d'ouverture Sciences
- * une UE d'ouverture Philosophie
- * une UE d'ouverture Psychologie
- * une UE d'ouverture en sciences du soin

En cas de réussite aux évaluations de l'année de PASS, les étudiants pourront accéder en deuxième année d'études de santé.

La probabilité de passer en deuxième année d'études de santé sera aussi importante pour les étudiants issus du PASS que pour les étudiants issus des L.AS.

Si les étudiants ne peuvent accéder en deuxième année d'études de santé, et en cas d'obtention des 60 ECTS, ils pourront accéder, selon l'UE d'ouverture choisie, en deuxième année d'une mention de l'UFR Sciences, ou de Philosophie, ou de Psychologie.

Les étudiants qui suivront une mention de L.AS avec option Santé auront la possibilité d'accéder en deuxième année d'études de santé, sous réserve de satisfaire à toutes les évaluations nécessaires.

La probabilité de passer en deuxième année d'études de santé sera aussi importante pour les étudiants issus des L.AS que pour les étudiants issus du PASS.

Université d'Amiens - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Psychologie :

[CHOISIR LA PASS](#)

Les étudiants qui suivront la formation de PASS pourront choisir, dans la limite des places disponibles :

- * une UE d'ouverture Sciences
- * une UE d'ouverture Philosophie
- * une UE d'ouverture Psychologie
- * une UE d'ouverture en sciences du soin

En cas de réussite aux évaluations de l'année de PASS, les étudiants pourront accéder en deuxième année d'études de santé.

La probabilité de passer en deuxième année d'études de santé sera aussi importante pour les étudiants issus du PASS que pour les étudiants issus des L.AS.

Si les étudiants ne peuvent accéder en deuxième année d'études de santé, et en cas d'obtention des 60 ECTS, ils pourront accéder, selon l'UE d'ouverture choisie, en deuxième année d'une mention de l'UFR Sciences, ou de Philosophie, ou de Psychologie.

Les étudiants qui suivront une mention de L.AS avec option Santé auront la possibilité d'accéder en deuxième année d'études de santé, sous réserve de satisfaire à toutes les évaluations nécessaires.

La probabilité de passer en deuxième année d'études de santé sera aussi importante pour les étudiants issus des L.AS que pour les étudiants issus du PASS.

Université d'Amiens - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Philosophie :

[CHOISIR LA PASS](#)

Les étudiants qui suivront la formation de PASS pourront choisir, dans la limite des places disponibles :

- * une UE d'ouverture Sciences
- * une UE d'ouverture Philosophie
- * une UE d'ouverture Psychologie
- * une UE d'ouverture en sciences du soin

En cas de réussite aux évaluations de l'année de PASS, les étudiants pourront accéder en deuxième année d'études de santé.

La probabilité de passer en deuxième année d'études de santé sera aussi importante pour les étudiants issus du PASS que pour les

étudiants issus des L.AS.

Si les étudiants ne peuvent accéder en deuxième année d'études de santé, et en cas d'obtention des 60 ECTS, ils pourront accéder, selon l'UE d'ouverture choisie, en deuxième année d'une mention de l'UFR Sciences, ou de Philosophie, ou de Psychologie.

Les étudiants qui suivront une mention de L.AS avec option Santé auront la possibilité d'accéder en deuxième année d'études de santé, sous réserve de satisfaire à toutes les évaluations nécessaires.

La probabilité de passer en deuxième année d'études de santé sera aussi importante pour les étudiants issus des L.AS que pour les étudiants issus du PASS.

Université d'Amiens - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Portail PASS à Boulogne-Sur-Mer :

<https://www.univ-littoral.fr/pass/>

Attention, il est offert à un nombre très réduit d'étudiants qui le souhaitent de suivre le PASS de l'UPJV sur le SITE DE BOULOGNE-SUR-MER

Les unités de découvertes proposées par l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) seront dans la limite des places disponibles :

- une UE d'ouverture de Droit

- une UE d'ouverture de Physique-Chimie
- une UE d'ouverture Mathématiques
- une UE d'ouverture Sciences de la Vie-Chimie

En cas de réussite aux évaluations de l'année de PASS, les étudiants pourront accéder en deuxième année d'études de santé.

La probabilité de passer en deuxième année d'études de santé sera aussi importante pour les étudiants issus du PASS que pour les étudiants issus des L.AS.

Si les étudiants ne peuvent accéder en deuxième année d'études de santé, et en cas d'obtention des 60 ECTS, ils pourront accéder, selon l'UE d'ouverture choisie, en deuxième année d'une mention de licence.

La probabilité de passer en deuxième année d'études de santé sera aussi importante pour les étudiants issus des L.AS que pour les étudiants issus du PASS.

Les étudiants qui auront validé leur PASS pourront se voir proposer l'accès à des filières paramédicales (IFSI, IFMEM, IFTLM).

Université d'Amiens - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences pour la santé - Parcours Sciences du soin :

L'Université Picardie Jules Verne (UPJV) propose l'option « Science du soin » dans le cadre des démarches d'accès aux études supérieures des formations médicales et paramédicales engagées depuis les années 2000.

Le projet « Sciences du soin » propose aux étudiants ayant validé l'année PASS de l'Université et n'accédant pas à MMOPK Picardie Jules Verne d'intégrer en deuxième année un des 15 instituts de formation paramédicale du territoire picard, versant sud de la

région Hauts-de-France, partenaires du projet :

- 13 instituts de formation en Soins Infirmiers,
- 1 Institut de Formation de Manipulateurs,
- 1 Institut de Formation de Techniciens de Laboratoire.

Les partenaires sont :

- L'UFR de Médecine ;
- L'UFR de Pharmacie ;
- Le CHU Amiens Picardie, notamment ses écoles et instituts (le pôle de formation du CHU Amiens Picardie comporte 14 filières de formation dont 9 sont universitaires) ;
- Le GCS IFSI Picardie, dont la mission est de présider à la coordination des conditions d'"universitarisation" pour les IFSI du territoire ;
- L'Université Littoral-Côte d'Opale (ULCO), partenaire du PASS avec l'UPJV.

Le PASS permet l'accès au classement MMOP et K

Les étudiants de PASS suivront l'ensemble des 60 ECTS du parcours PASS qui devront être validés.

10 ECTS dits "d'ouverture" constitueront le parcours « Sciences du soin » que les étudiants devront avoir intégré dans leur choix de parcours s'ils souhaitent pouvoir accéder aux places fléchées dans les instituts.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Le classement des dossiers sera réalisé en fonction, des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir.

L'évaluation du dossier s'appuiera notamment sur :

Les résultats dans les disciplines scientifiques

Les résultats dans les disciplines littéraires au baccalauréat

Le projet de formation

Les résultats des formations post-bac pour les réorientés

Les résultats du baccalauréat pour les réorientés

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Veillez à bien préparer votre projet de formation motivé en consultant notamment les fiches conseils d'aide à l'orientation disponibles sur le site internet de l'établissement à l'adresse suivante : <https://www.u-picardie.fr/vous-etes/lyceen/>

Vous pouvez aussi prendre contact avec un conseiller d'orientation pour affiner votre recherche, être accompagné(e) dans votre projet en envoyant un mail à l'adresse : info-rentree@u-picardie.fr

Bien préparer / argumenter son projet de formation motivé peut faire la différence lors de l'examen des vœux.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats dans les disciplines scientifiques		Notes obtenues en physique, chimie, sciences de la vie et de la terre, mathématiques	Essentiel
	Résultats dans les disciplines littéraires		Notes dans les disciplines littéraires au baccalauréat (pour les candidats bacheliers)	Essentiel
	Progression		Moyennes générales obtenues dans les disciplines scientifiques / Les résultats du baccalauréat pour les réorientés	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodologie dans le travail		Appréciations des professeurs sur les bulletins de première et terminale / Capacité d'organisation et d'investissement / Champ "méthode de travail" de la fiche avenir	Important
Savoir-être	Autonomie		Champ "autonomie" de la fiche avenir	Important
	Implication personnelle		Appréciations des professeurs sur les bulletins de première et terminale / Champ "capacité à s'investir" de la fiche avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation		Projet de formation motivé	Important

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
---	---	---	---

Signature :

MOHAMMED BENLAHSEN,
Président de l'établissement Université d'Amiens